

CGV de services relatives au service Pocket Fleet (application)

(les « CGV de services »)

1. Objet

- 1.1.** Les présentes CGV de services régissent le rapport de droit entre l'Utilisateur de l'application Pocket Fleet et TB Digital Services GmbH, Oskar-Schlemmer-Str. 19-21, D-80807 Munich (« **TBDS** »).
- 1.2.** Pocket Fleet est une application gratuite pour l'Utilisateur qui fournit à l'Utilisateur de l'application Pocket Fleet des informations et des fonctions de divers services RIO et MAN, de façon optimisée pour une utilisation sur un petit terminal mobile (smartphone). L'étendue des données et des fonctions dépend des services en partie payants pouvant être réservés. Les fonctionnalités proviennent des services suivants : Essentials, Geo, Timed et One Minute Locator. L'Utilisateur de la présente application mobile est le même Utilisateur que pour l'application web.
- 1.3.** Les coûts de télécommunication résultant de l'utilisation de Pocket Fleet sont pris en charge par le contractant respectif du contrat de télécommunication du terminal mobile.

2. Inscription

L'utilisation de Pocket Fleet présuppose que l'Utilisateur ou le mandant :

- est inscrit en tant que client sur la plateforme RIO
- a enregistré les véhicules et les chauffeurs sur la plateforme RIO
- a au moins réservé le service Essentials pour lesdits véhicules enregistrés sur la plateforme

3. Étendue des prestations

- 3.1.** Pocket Fleet permet d'accéder à des informations et fonctions sélectionnées des services, tels que Essentials, Geo, Timed et One Minute Locator, de façon optimisée pour une utilisation mobile, dans la mesure où les conditions préalables à l'utilisation, mentionnées au point 2, sont remplies. L'étendue des prestations des services susmentionnés est limitée dans le cadre de l'application mobile ; voir à ce sujet la description des prestations de l'application Pocket Fleet.

Il est possible de consulter dans leur version actuelle la description détaillée des prestations, ainsi que les exigences techniques et la rémunération à verser pour la prise en charge du service sur la plateforme, à l'adresse : <https://rio.cloud>.

- 3.2.** La disponibilité de la plateforme pour le service à fournir sur cette plateforme et mentionné ci-dessus dépend du point 3.2 des CGV de la plateforme.

4. Utilisation et exigences techniques

- 4.1.** L'utilisation de Pocket Fleet n'est autorisée que dans le cadre des fonctions prévues, afin de réaliser des prestations. L'Utilisateur s'abstient notamment :
- 4.1.1.** d'entreprendre des manipulations de toute sorte sur Pocket Fleet qui compromettraient son fonctionnement ;
 - 4.1.2.** de diffuser des informations sur Pocket Fleet qui contreviennent au droit en vigueur et aux bonnes mœurs ; l'Utilisateur ne doit notamment diffuser aucun contenu discriminant, raciste, promouvant la violence et pornographique ou contenu portant atteinte au droit personnel de tiers, ou appeler à commettre des délits.
- 4.2.** TBDS se réserve le droit d'exclure l'Utilisateur de Pocket Fleet en cas de violation et de supprimer les contenus diffusés par l'Utilisateur. L'Utilisateur libère TBDS de toute réclamation de tiers qui résulte de violations des présentes CGV de services imputables à l'Utilisateur.
- 4.3.** Afin de pouvoir utiliser Pocket Fleet, l'utilisation d'un smartphone Android à partir de la version Android 5.0 avec une résolution d'écran hdpi ou supérieure est nécessaire.

5. Droits d'auteur

Tous les contenus publiés dans Pocket Fleet par l'Utilisateur lui appartiennent. Il est responsable du respect des droits des tiers dans les contenus qu'il publie.

6. Logiciel

- 6.1.** En utilisant Pocket Fleet, l'Utilisateur accepte que le logiciel sous-jacent puisse occasionnellement télécharger et installer des nouveautés, des actualisations et des fonctions supplémentaires de TBDS, afin d'améliorer ou de développer le logiciel.
- 6.2.** L'Utilisateur ne doit modifier aucun code source de TBDS, ne doit créer aucune œuvre dérivée à partir dudit code, ne doit pas le décompiler ou essayer de toute autre manière de l'extraire.
- 6.3.** L'Utilisateur trouve un aperçu des licences utilisées pour le service dans l'application sous le point Réglages > Licences.

7. Modifications

- 7.1.** TBDS doit informer l'Utilisateur en temps voulu des modifications envisagées des présentes CGV de services, de façon à ce que l'Utilisateur puisse décider s'il souhaite continuer à utiliser Pocket Fleet avec

les conditions modifiées et dans ce cas donner son accord à la modification. L'accord est considéré comme donnée en cas de poursuite de l'utilisation de Pocket Fleet.

- 7.2.** Si l'Utilisateur ne donne pas son accord aux modifications desdites CGV de services, il doit renoncer à poursuivre l'utilisation de Pocket Fleet.

8. Responsabilité

TBDS est tenue responsable dans les cas de responsabilité contractuelle et non contractuelle, lors d'intention délibérée et de négligence grossière conformément aux dispositions légales.

Dans la mesure autorisée par la loi, TBDS n'est tenue responsable qu'en cas de violation d'une obligation contractuelle dont l'exécution est la base même d'une mise en œuvre en bonne et due forme du contrat et au respect de laquelle l'Utilisateur était en droit de s'attendre (obligations majeures), et toutefois limitée au remplacement de dommages prévisibles et typiques du contrat, ainsi que de dommages directs. Une responsabilité pour des dommages indirects est exclue.

Dans la mesure où le service est fourni gratuitement, la disposition suivante s'applique : Dans le cas d'une négligence simple liée à l'infraction d'une obligation majeure et compte tenu de la gratuité du service TBDS, TBDS n'est tenu, au maximum, qu'à une diligence similaire à celle qu'il observerait pour ses propres possessions.

9. Résiliation

L'Utilisateur a le droit à tout moment de mettre fin à son utilisation de Pocket Fleet. TBDS a le droit d'exclure à tout moment l'Utilisateur de Pocket Fleet en cas de violation des présentes Conditions d'utilisation avec effet immédiat. TBDS a le droit d'arrêter Pocket Fleet avec un préavis de 3 mois.

10. Divers

- 10.1.** Dans le cas où la mise à disposition des services TBDS serait impossible en raison d'un cas de force majeure, TBDS est dégagé de l'obligation de mise à disposition des services TBDS pour la durée et dans l'étendue de l'effet de la cause de force majeure, pour autant que TBDS ait pris les mesures appropriées pour en éviter les conséquences. Par cas de force majeure, il faut comprendre tout événement hors du contrôle de TBDS par lequel TBDS est dans l'impossibilité totale ou partielle de remplir ses obligations, ce qui comprend les incendies, inondations, grèves et lock-out légaux ainsi que les perturbations ou décisions des autorités pour lesquelles TBDS n'est pas responsable. Une panne de la plateforme RIO en raison d'un cas de force majeure en fait également partie.

TBDS indique sans délai à l'Utilisateur l'apparition ainsi que la disparition d'un cas de force majeure et fait de son mieux pour supprimer le cas de force majeure et pour limiter ses répercussions autant que possible.

- 10.2.** Dans le cas où certaines dispositions des présentes CGV de services seraient invalides en tout ou en partie, la validité des autres dispositions ne s'en trouverait pas affectée. En remplacement de la condition invalide, les parties s'accordent sur une condition valide et qui s'approche le plus possible du sens et du but de la condition invalide. Les éventuelles lacunes dans les présentes CGV de services sont comblées de façon analogue.
- 10.3.** TBDS est autorisée à céder totalement ou partiellement des droits et/ou des obligations issus des présentes CGV de services à des entreprises liées à TBDS au sens des art. 15 et suivants de la loi allemande sur les sociétés par actions (AktG). En cas de cession totale de l'ensemble des droits et obligations, l'Utilisateur est autorisé à résilier les présentes CGV de services.
- 10.4.** L'Utilisateur n'est pas autorisé à céder totalement ou partiellement à des tiers des droits et/ou des obligations issus des présentes CGV de services sans l'autorisation écrite préalable de TBDS.
- 10.5.** Toute modification et tout complément apportés aux présentes CGV de services nécessitent la forme écrite. Cela s'applique également à tout accord pour la suppression de ladite exigence de forme écrite.
- 10.6.** Les présentes CGV de services sont disponibles dans d'autres versions linguistiques spécifiques aux pays, la version allemande prévalant en cas de divergence.
- 10.7.** Les présentes CGV de services sont soumises au droit de la République fédérale d'Allemagne (à l'exclusion du droit des conflits de lois et de la Convention des Nations unies sur les contrats de vente internationale de marchandises). La juridiction exclusivement compétente pour les litiges résultant des ou dans le cadre des présentes CGV de services est Munich.

11. Remarques

Un terminal mobile non fixé ou mal fixé peut être projeté à travers le compartiment passagers lors d'une manœuvre d'accélération ou de freinage soudaine, ainsi que lors d'un accident, et provoquer des blessures. Votre terminal mobile doit donc toujours être correctement fixé ou arrimé en toute sécurité en dehors des zones de déploiement des airbags.

L'utilisation de programmes d'application pendant la conduite détourne votre attention de la circulation et augmente par conséquent le risque d'accident.

Veuillez respecter le manuel d'utilisation de votre terminal mobile.